

Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Les caractéristiques des violences conjugales durant la pandémie de Covid-19."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : D'heure, Mélissa

Promoteur(s) : Garcet, Serge

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie, à finalité spécialisée

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/11896>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Les caractéristiques des violences conjugales durant la pandémie de Covid-19

Mémoire présenté par **D'heure Mélissa**

En vue de l'obtention du diplôme de Master en
Criminologie

Année académique 2020-2021

Promoteur : Professeur Garcet Serge



LIÈGE université
Droit, Science Politique
& Criminologie

Remerciements

Je souhaite avant tout remercier l'ensemble des membres du corps de police de la Zone de Police Basse-Meuse et plus particulièrement Monsieur le Chef de Corps Alain Lambert ainsi que Madame Inada Sophie, ma référente et référence depuis lors. Leur soutien et partage d'expériences durant mon stage m'ont permis d'évoluer et de finaliser mon master avec confiance et ambition.

Dans un second temps, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers mes parents, sans qui je n'aurais pu réaliser les études dont j'ai toujours rêvé. Leur bienveillance et leur soutien tout au long de ce master mais particulièrement lors de la rédaction de ce mémoire furent une réelle motivation. Un tout grand merci également à mon compagnon qui m'épaule et me rassure en toutes circonstances.

Ensuite, je désire remercier le Professeur Garcet, mon promoteur, sans oublier Madame Hovine pour ses précieux conseils durant la réalisation de mon mémoire.

Enfin, je remercie les différents intervenants et participants à cette étude pour leur investissement et l'aide prodiguée.

Table des matières

Abstract.....	1
1. Introduction.....	2
2. Corpus théorique.....	2
2.1. Définitions.....	2
2.2. Le paradoxe de la protection.....	4
2.3. Chiffre noir.....	4
2.4. Lien avec la théorie des activités routinières.....	5
2.5. Facteurs de risque associés à la pandémie.....	6
3. Question de recherche et hypothèses.....	6
4. Méthodologie	7
4.1. Stratégie d'échantillonnage	7
4.2. Procédure.....	8
4.3. Mesures.....	9
4.4. Stratégie d'analyse.....	10
5. Résultats.....	10
5.1. Statistiques descriptives de l'échantillon.....	10
5.2. Scores et réponses du WAST-fr.....	11
5.3. Mise en évidence des résultats de l'échelle de Likert.....	13
6. Discussion.....	14
6.1. Retour sur les résultats	14
6.1.1. Partie socio-démographique.....	14
6.1.2. WAST-fr.....	15
6.1.3. Echelle de Likert.....	16
6.2. Forces et limites de l'étude.....	19
7. Conclusion	20
8. Bibliographie.....	22
9. Annexes.....	25

Résumé

Progressivement, les violences conjugales sont devenues une problématique sociétale et non plus privée. En Belgique, elles ont été clairement définies grâce à la circulaire 4/2006 comme étant « toute forme de violence physique, sexuelle, psychique ou économique entre des époux ou personnes cohabitant ou ayant cohabité et entretenant ou ayant entretenu une relation affective et sexuelle durable » (p. 3). Durant cette année 2021, nous avons été confrontés à la pandémie de Covid-19 dont l'isolement social engendré n'a pu empêcher l'impact sur les violences conjugales. Ainsi, nous estimions pertinent de mener une recherche sur les différentes caractéristiques qui pouvaient apparaître concernant ces violences. Même si les hommes sont également touchés par cette problématique en tant que victimes, les femmes restent majoritaires (Amnesty, 2020). C'est pour cette raison que nous avons sélectionné un échantillon composé de 82 femmes belges, toutes âgées entre 18 et 58 ans, habitants en région wallonne et ayant subi ou subissant toujours des violences conjugales. Aux fins de notre recherche, nous avons décidé de réaliser un questionnaire quantitatif que nous avons relayé via les réseaux sociaux et dans différentes institutions traitant de cette thématique. Nous nous sommes aperçus lors de l'analyse de nos résultats que les formes de violences les plus utilisées durant cette pandémie étaient les violences psychologiques et verbales. En revanche, les violences physiques et sexuelles apparaissent moins flagrantes lors de la récolte des données. Cette étude pourrait, par la suite, être approfondie notamment concernant les raisons de l'utilisation de la violence durant cette période. Ainsi, nous pourrions mettre en place un plan d'action préventif pour éviter, à l'avenir, l'utilisation de la violence au sein des couples.

Mots-clés : violence conjugale – Covid-19 – isolement social - tension

Abstract

Domestic violence has gradually become a societal rather than a private issue. In Belgium, it has been clearly defined by Circular 4/2006 as 'any form of physical, sexual, psychological or economic violence between spouses or persons who are cohabiting or have cohabited and who are or have been in a lasting emotional and sexual relationship' (p. 3). During this year 2021, we were confronted with the Covid-19 pandemic, whose social isolation could not prevent the impact on domestic violence. Thus, we felt it was relevant to conduct research on the different characteristics that could emerge regarding this violence. Although men are also affected by this problem as victims, women are still in the majority (Amnesty, 2020). For this reason, we selected a sample of 82 Belgian women, all aged between 18 and 58, living in the walloon region and having experienced or still experiencing domestic violence. For the purposes of our research, we decided to carry out a quantitative questionnaire which we distributed via social networks and in various institutions dealing with this issue. When we analysed our results, we realised that the forms of violence most frequently used during this pandemic were psychological and verbal violence. Physical and sexual violence, on the other hand, were less obvious in the data collection. This study could, at a later stage, be extended, particularly with regard to the reasons for the use of violence during this period. In this way, we could put in place a preventive action plan to avoid the use of violence within couples in the future.

Keywords : domestic violence – Covid-19 – social isolation – strain

1. Introduction

Dans cet article, nous allons aborder la thématique des violences conjugales. Cette thématique apparaissant comme vaste et étant sujette à de nombreuses études, nous avons décidé d'innover un minimum. Afin d'apporter de la nouveauté à ce sujet et au vu des circonstances actuelles, ce travail portera sur les violences conjugales et l'isolement social subi durant cette pandémie de Covid-19 et plus précisément sur les caractéristiques de cette « nouvelle » violence. Quelques articles sont déjà apparus sur le lien direct entre les mesures de restriction de mouvement dû à la pandémie et l'augmentation des violences conjugales dans de nombreux pays.

Concernant la prévalence de ce phénomène, d'après Amnesty International (2020), en Belgique ce sont environ 45 000 dossiers de violence conjugale qui sont enregistrés chaque année par les parquets. Lorsque nous ciblons plus précisément la Wallonie, le site de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) nous indique que 16 029 plaintes ont été déposées pour des faits de violences conjugales en 2015. De plus, toujours d'après l'IWEPS (2016), 1 femme sur 4 aurait subi des violences physiques et/ou sexuelles au cours de sa vie.

En Belgique, une politique criminelle a été mise en place afin de lutter activement contre les violences conjugales. C'est la circulaire commune de la ministre de la Justice et du Collège des procureurs généraux relative à la politique criminelle en matière de violence dans le couple, aussi appelée, COL 4/2006. Celle-ci détermine la ligne de conduite des différents intervenants gravitant autour de ce type de situation.

Les objectifs de cette circulaire sont de plusieurs natures. En ce qui concerne les victimes, les plaintes doivent toutes être prises au sérieux, la discrétion doit être de mise et si besoin, les victimes doivent recevoir des soins médicaux en urgence. La victime doit être mise en contact avec le service d'assistance policière aux victimes de sa zone de police rapidement afin que les intervenants puissent lui prodiguer une aide pratique comme l'orientation vers des services spécialisés, la prise de contact avec les proches ainsi que l'appui et le soutien émotionnel et pratique. De plus, ils sont compétents pour conseiller la victime afin qu'elle puisse porter plainte si elle y consent.

Une nouvelle circulaire datant du 26 juin 2020 et apparaissant comme complémentaire à la COL 4/2006 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Cette circulaire concerne principalement les policiers ainsi que les magistrats. Elle vise à la mise en place d'un outil d'évaluation des risques en matière de violences conjugales. Cet outil permet, dans un premier temps, aux policiers de visualiser les facteurs de risque les plus alarmants et d'avertir le plus rapidement possible le parquet. Dans un second temps, le magistrat sera informé du dossier et de l'urgence de la situation. Ainsi, il pourra appréhender la situation et l'analyser correctement afin de trouver une solution adaptée.

Le but de cet outil est de favoriser la réaction judiciaire rapide et adaptée et d'assurer la sécurité de la victime. Cette grille doit être complétée, par le policier, après l'audition de la victime faite conformément aux prescriptions de la circulaire COL 4/2006.

2. Corpus théorique

2.1. Définitions

En réalité, qu'entendons-nous par « violences conjugales » ? Si nous nous référons à la COL 4/2006 vue précédemment, celle-ci définit la violence conjugale comme étant : « toute forme de violence physique, sexuelle, psychique ou économique entre des époux ou personnes cohabitant ou ayant cohabité et entretenant ou ayant entretenu une relation affective et sexuelle durable » (p. 3).

L'Organisation Mondiale de la Santé adopte une appellation différente, celle des « violences entre partenaires intimes » et ce terme est défini comme suit : « Tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation » (OMS, 2002, p.99).

Il existe une certaine connexité entre ces deux définitions, les violences conjugales ou violences entre partenaires intimes sont des comportements produits sous différentes formes mais ils sont tous considérés comme « violents » et cause au moins un préjudice. De plus, ces comportements se produisent dans l'intimité. Même si les termes utilisés diffèrent, ils définissent et abordent bel et bien la même problématique. De plus, nous constatons que les mêmes formes de violences sont abordées : la violence physique, sexuelle et psychique/psychologique. La violence économique est ajoutée dans la circulaire de 2006.

D'après Coutanceau (2006), les violences physiques tout comme les violences sexuelles sont les plus objectivables puisqu'elles laissent des traces, des preuves qui ne peuvent être réfutées par l'auteur des faits. Les violences physiques englobent un ensemble de comportements comme : gifler, bousculer, frapper, étrangler, blesser avec ou sans arme, etc. (Glowacz, 2020). D'après Pieters et al. (2010) le fait d'empêcher l'accès au domicile, de laisser la personne sur le bord de la route ou de la séquestrer apparaît également comme étant de la violence physique entre partenaires. Concernant les violences sexuelles, Nicarity et Davidson (2006, chapitre 1) définissent l'abus sexuel comme étant : « un mauvais traitement au moyen d'actes sexuels, d'exigences ou d'insultes ». La violence sexuelle peut donc se révéler sous la forme d'actes sexuels forcés (Myers et al., 2018), de prostitution forcée et comprend également la traite des êtres humains (OMS, 2002). La pornographie sous n'importe quelle forme fait partie du viol conjugal, repris lui-même dans les violences sexuelles (Glowacz, 2020).

D'après Glowacz (2020), la violence psychologique est un comportement intentionnel et répétitif. Cette violence s'exprime au travers de différents canaux de communication comme la communication non-verbale qui comprend par exemple la posture, le regard, les gestes ainsi qu'au travers de la communication verbale avec des dénigrement par exemple. Même un silence peut apparaître comme étant de la violence psychologique. En effet, rappelons que d'après Watzlawick (1967), on ne peut pas ne pas communiquer. Un silence a, lui aussi, une signification. Intimidations, injures, critiques, contrôle des relations, mépris (Pieters et al., 2010) sont des formes de violences psychologiques et verbales, tout comme le manque de considération, la manipulation, l'humiliation et la moquerie (Glowacz, 2020). Enfin, la violence économique concerne plutôt la privation des ressources ou la surveillance des activités économiques par exemple.

Passons ensuite à une autre définition, celle de la Covid-19. Ainsi nous pourrions entrer dans le vif du sujet de notre recherche. La Covid-19, cette maladie ayant fait son apparition en novembre 2019 dans la ville de Wuhan en Chine est causée par un virus qui se transmet par petites gouttelettes que nous propulsons dans l'air lorsque nous parlons, toussons ou encore éternuons. Ce virus se transmet donc facilement et se propage rapidement. Après une année entière de doutes et d'incertitudes, la vaccination pourrait figurer comme étant solution la plus adaptée pour espérer reprendre le cours de notre vie. À l'heure de la rédaction de cette recherche, la Covid-19 a causé plusieurs milliers de décès en Belgique en peu de temps. Des mesures sanitaires strictes et urgentes ont donc été instaurées par le gouvernement. Parmi ces mesures, la mise en place d'une quarantaine de toute la population ce qui amène à une forme d'isolement social général. En effet, la distanciation sociale est un des meilleurs moyens de limitation de la propagation du virus. Vous le constaterez dans cette recherche mais la protection de cette maladie par la progressive restriction de mouvement a entraîné d'autres problématiques, notamment au sein du domicile conjugal.

2.2. Le paradoxe de la protection

Comme nous venons de l'aborder précédemment, la pandémie de covid-19 a, petit à petit, contraint le gouvernement à prendre des décisions drastiques. Parmi celles-ci, la progressive restriction de mouvement. Un confinement a été instauré, les contacts ont été limités et un couvre-feu était en application pour l'ensemble du pays. Ces mesures ont été mises en place dans le but de limiter, voire de stopper, la propagation du virus. Celles-ci ont eu un impact sur la diminution des contaminations mais inévitablement aussi sur l'augmentation des conflits voire des violences dans les cas les plus extrêmes au sein du domicile conjugal. Certains auteurs, déjà violents auparavant, ont profité des mesures restrictives pour empêcher les victimes de quitter le domicile conjugal ou d'aller chercher de l'aide extérieure et d'exercer ainsi une surveillance plus extrême (Bradbury-Jones & Isham, 2020). Avant la pandémie, l'isolement de la victime par l'auteur était déjà un souci récurrent, les conditions actuelles n'ont fait que renforcer le contrôle qu'avait l'auteur sur la victime (Campbell, 2020).

C'est à ce niveau que le paradoxe se situe puisque le gouvernement tente de protéger la population d'un virus mortel et à contrario, il condamne certaines victimes à vivre enfermées avec leur conjoint violent. Concernant la pandémie récente de Covid-19, certaines informations restent floues et de nombreuses questions subsistent. De cette façon, les auteurs peuvent utiliser des informations erronées pour effrayer leur partenaire et garder le contrôle sur la relation (Peterman, et al., 2020). De plus, les mesures de distanciation sociale aggravent l'isolement social vécu par certaines victimes qui n'ont plus la possibilité d'être soutenues et aidées par leurs proches (Morgan & Boxall, 2020).

En plus de l'isolement social, il existe d'après van Gelder et al. (2020) un isolement fonctionnel auquel les victimes doivent faire face. Cet isolement est représenté par le fait que des pairs qui auraient pu représenter un soutien moral et affectif à la victime soient en réalité alliés à l'auteur. Pour pallier ces violences trop peu entendues durant cette pandémie, van Gelder et al. (2020), estiment qu'il est nécessaire de sensibiliser le public au maximum à cette thématique afin que les personnes victimes aient la possibilité de contacter les bons services. La sensibilisation des professionnels est également nécessaire afin que chacun soit en mesure de reconnaître une situation de violence conjugale et d'y apporter une réponse sécuritaire et adaptée.

2.3. Chiffre noir

De nombreuses études ainsi que statistiques ont prouvé qu'il existait un lien entre les mesures restrictives de mouvements imposées durant cette pandémie et l'augmentation du nombre de cas de violences conjugales. Comme exprimé dans l'article de Campbell (2020), les cas déclarés ne sont en fait qu'une petite représentation de ce qu'il se produit réellement dans l'intimité. Le chiffre noir est, d'après Dantine (2019), la différence entre la criminalité apparente (détectée) et la criminalité réelle. Le chiffre noir existe pour de nombreuses formes de criminalités mais particulièrement pour les violences conjugales. Dans l'article de Boman et Gallupe (2020), ils expliquent que les statistiques policières ne sont pas complètes en raison de la sous-déclaration ou de la non-déclaration de ce type de violence puisqu'elles se produisent dans l'intimité du couple. D'autant plus depuis que le confinement a été mis en place. En effet, les victimes n'ont plus l'occasion de se retrouver seules pour entamer des démarches ou pour fuir le domicile. De plus, il est rare que les auteurs eux-mêmes se vantent d'avoir commis des faits de violences à l'encontre de leur conjoint(e) et il en va d'ailleurs de même pour les auteurs d'actes criminels en général. Souvent, les victimes expriment un sentiment de honte et craignent des représailles, c'est pour ces raisons également qu'elles ne contactent pas toujours la police ou un service d'aide (Kaukinen, 2020). Une mauvaise opinion de la justice et la peur de la re-victimisation apparaissent également comme étant des preuves de réticence de la part de la victime (Dantine, 2019).

De plus, le cycle de la violence peut également intervenir dans la non-déclaration des faits. En effet, comme expliqué par le professeur Garcet (2020), le cycle de la violence démarre souvent par l'escalade de la tension, mais il peut tout à fait débiter à un autre moment tant que le cycle maintient son sens. Lors de l'escalade de la tension, l'auteur instaure un climat de tension tandis que la victime, elle, tente de calmer l'auteur. Après l'escalade, c'est l'éclatement de la tension c'est-à-dire la crise qui se manifeste. Celle-ci peut se caractériser par toutes les formes de violences précitées dans ce travail et va permettre à l'auteur de reprendre le contrôle de la situation et de la victime. Survient ensuite la justification par l'auteur de ses actes, il tente de rejeter la faute sur sa partenaire ce qui, dans la plupart des cas, fonctionne puisque la victime se sent responsable et culpabilise. Il tente également de minimiser ses actes. Après toutes ces étapes, arrive la « lune de miel ». C'est à ce moment précis que l'auteur s'excuse, tente de se racheter par exemple en achetant différents présents et en promettant de ne plus jamais recommencer. À ce stade, la victime y croit, elle pense que la situation va s'arranger et c'est souvent à ce moment précis que la victime tente d'annuler la procédure en justice, de retirer sa plainte ou décide simplement de ne pas porter plainte contre l'auteur. Toujours d'après le professeur Garcet (2020), l'emballement du cycle amène, malheureusement, à des formes de violences plus extrêmes et des violences plus récurrentes.

2.4. Lien avec la théorie des activités routinières

Nous allons faire référence ici à la théorie des activités routinières, concept fréquemment utilisé en criminologie et développé par Cohen et Felson en 1979. En utilisant cette théorie, nous aurions pu anticiper le fait que les violences conjugales et les homicides allaient augmenter ou du moins se maintenir fermement durant ce maintien d'ordre au domicile (Boman & Gallupe, 2020). Toutefois, c'est la criminalité sous toutes ses formes qui a été chamboulée par les mesures d'isolement. Une potentielle diminution de certains délits était également à prévoir, notamment due au manque d'opportunité puisque les rues sont désertes (Miller & Blumstein, 2020), les bars, restaurants et centres commerciaux sont, eux aussi, fermés (Piquero et al., 2020).

Concentrons-nous à présent sur le mécanisme de la théorie des activités routinières. Les violences conjugales peuvent s'appliquer à la trilogie des éléments suivants : un délinquant motivé, une cible appropriée et une absence de gardien (Piquero et al., 2020). La présence d'un délinquant motivé, aussi appelé délinquant potentiel puisqu'il est susceptible et a l'intention de passer à l'acte, est nécessaire à l'accomplissement de l'acte. Pour Cohen et Felson, il existe de nombreux délinquants motivés mais ils ne seront pas tous capables de traduire cette motivation en un passage à l'acte concret (Dantinne, 2016). L'auteur des violences semble ainsi apparaître comme étant le délinquant motivé. Ensuite, la cible appropriée qui était, au départ, pensée comme étant un objet, a ensuite été étendue aux individus. Dans le cas des violences conjugales, la cible sera la compagne ou le compagnon du délinquant motivé qui deviendra victime lorsque l'acte sera accompli. Le dernier élément nécessaire pour utiliser cette théorie est l'absence de gardien. Celui-ci figurant comme étant le seul élément susceptible d'empêcher le passage à l'acte (Dantinne, 2016). En effet, depuis les mesures mises en place contre la propagation de la Covid-19, l'absence de gardien semble être un élément flagrant. L'isolement social, la perte de contact avec les proches mais également la difficulté et le manque d'opportunité d'entrer en contact avec les différents services d'aide provoquent chez la victime un sentiment de solitude face aux violences. Le délinquant motivé, lui, a l'impression qu'il peut faire absolument ce qu'il veut puisque le gardien qui aurait pu être représenté par un membre de la famille ou un service d'aide n'est plus présent en tant que ressource pour la victime. L'auteur sait également que la victime ne prendra pas le risque de dénoncer ses actes par peur des représailles.

Les différents moyens d'adaptations que les couples ont dû mettre en œuvre suite aux changements concernant leurs activités routinières ont pu créer un mécanisme de violence qui ne préexistait pas à la pandémie. Par exemple chez les couples n'ayant encore jamais vécu de violence intra-familiale, ce changement des activités routinières a pu créer des comportements inhabituels, voire violents.

2.5. Facteurs de risque associés à la pandémie

La pandémie de Covid-19 a causé, dans de nombreux ménages, la perte d'une partie des revenus. Dans certains cas, l'impact des mesures prises par le gouvernement a mené au licenciement de nombreuses personnes. Ces licenciements, chômages économiques et autres difficultés financières ont pu entraîner une forme de stress financier dans le couple. Cette pression qui n'a probablement fait qu'augmenter au fil des mois a pu causer une explosion de la tension dans le couple (Piquero et al., 2020).

D'après l'étude de Vanderbruggen et al. (2020), durant la période de confinement la consommation d'alcool chez les Belges a légèrement augmenté. La détresse économique alliée à cette consommation de substances ainsi qu'au conflit conjugal peut mener certains auteurs à l'utilisation de la violence (Kaukinen, 2020). De plus, toujours d'après Kaukinen (2020), le travail à domicile, la scolarisation des enfants à la maison et les antécédents de violences ne font qu'accroître le risque de violence conjugale. En effet, certains couples vivent dans des petites maisons avec un espace extérieur réduit ou inexistant ainsi, le fait de travailler à la maison et de rester enfermés peut causer des situations de stress plus intenses (Mazza et al., 2020).

Certaines institutions comme les lieux de culte ou les écoles représentent généralement une forme de soutien pour les personnes vivant des situations de violences intra-familiales. La fermeture de ces institutions a pu occasionner chez les victimes un stress supplémentaire ainsi que la perte d'un repère essentiel (Campbell, 2020). Ce soutien émotionnel que représentaient ces institutions a disparu petit à petit et a rendu encore plus difficile la vie entre les murs de la maison.

Certains mécanismes en lien direct avec la Covid-19 peuvent être mis en place par les auteurs, par exemple le fait de menacer d'exposer la victime et/ou les enfants au virus (Kaukinen, 2020). Ainsi, ils ont la capacité de maintenir un état de peur chez les victimes et parviennent à garder une certaine forme de contrôle sur celles-ci.

Puisque la pandémie n'a pas amélioré la situation financière des citoyens, les victimes n'ont pas nécessairement les moyens de s'en sortir seules économiquement parlant si elles quittent leur compagnon. Les difficultés financières figurent souvent comme un frein à la rupture de la relation, surtout si des enfants sont présents. Lors de la pandémie de Covid-19, les soucis d'argent sont devenus une réalité dans de nombreuses familles, ce qui a probablement freiné les victimes à quitter leur conjoint (Mazza et al., 2020).

3. Question de recherche et hypothèses

Afin de réaliser au mieux notre corpus théorique, nous avons eu l'occasion de lire de nombreux articles sur la thématique des violences conjugales et de l'impact qu'on eut les mesures restrictives de mouvements sur celle-ci. Au fil de nos lectures, nous nous sommes posé la question de savoir « Quelles étaient les caractéristiques des violences conjugales constatées lors de la progressive restriction de mouvement due à la pandémie de covid-19 ? ». En effet, nous trouvons cela intéressant d'en apprendre davantage sur les caractéristiques de ces violences. Certaines sont-elles plus récurrentes ? La violence s'est-elle aggravée ? Quels types de violences les victimes doivent-elles affronter ?

Plusieurs hypothèses ont émergé de cette question de recherche et des questions qui gravitent autour de celle-ci, notamment grâce aux différentes lectures effectuées ainsi qu'aux situations observées lors de la réalisation de mon stage au service d'assistance policière aux victimes. Durant celui-ci, j'ai été confrontée à de nombreux cas de violences conjugales et j'ai pu constater des similitudes dans plusieurs d'entre elles. Ce sont ces deux raisons qui m'ont donné envie de rédiger mon travail de fin d'étude sur cette thématique.

Première hypothèse : Nous postulons que les violences conjugales ont pu s'accroître, en termes de fréquence et de gravité, durant la pandémie de Covid-19.

Seconde hypothèse : D'après la théorie des activités routinières (Dantinne, 2016), nous sommes amenés à penser que de la violence va potentiellement émerger durant l'application des mesures restrictives de mouvements chez certains couples n'ayant pourtant pas d'antécédents pour ce type de fait.

Troisième hypothèse : Nous postulons que l'utilisation de la violence peut être influencée par l'augmentation de la consommation d'alcool (Kaukinen, 2020) (Vanderbruggen et al., 2020).

4. Méthodologie

Notre étude a pour but principal de mettre en évidence certaines caractéristiques des violences conjugales pouvant apparaître dans un contexte de pandémie. Dans notre pays, l'apparition d'une pandémie est un phénomène extrêmement rare. Nous avons donc défini cette recherche comme étant de nature descriptive à visée exploratoire étant donné que nous dressons un portrait des caractéristiques mais également en raison de l'angle d'approche lié au contexte sanitaire.

Nous avons fait le choix d'un questionnaire dont le temps de passation est relativement court, approximativement cinq minutes. Si nous l'avons adapté de cette manière, c'est parce que nous savons que le public auquel nous nous adressons est sensible et à quel point il est difficile de pouvoir entrer en contact avec celui-ci. Nous étions conscients qu'un questionnaire d'une durée plus importante aurait malheureusement récolté un taux de réponses significativement plus bas. Notamment parce qu'en général, les répondants n'ont pas envie de passer trop de temps face à un questionnaire mais également et principalement dans le cas des victimes de violences conjugales. Il est possible que celles-ci soient toujours en couple avec l'auteur et qu'elles ne disposent pas d'une grande liberté. C'est pour cette raison également que nous n'avons pas opté pour une étude qualitative avec des entretiens à réaliser. En plus du contexte sanitaire qui ne permettait pas la mise en place de contacts rapprochés, user de la visioconférence alors que les victimes fréquentent toujours leur conjoint n'aurait pas été prudent de notre part. Nous avons donc tenté de procéder de manière judicieuse afin d'assurer la sécurité des victimes et de récolter, en même temps, un maximum de réponses.

4.1 Stratégie d'échantillonnage

Tout d'abord, nous avons défini quelle population était visée par cette recherche. En ce qui nous concerne, les personnes visées ici reprenaient des femmes victimes de violences conjugales. Nous avons ensuite établi un échantillonnage par non-probabilité avec le choix d'un échantillon objectif puisque notre échantillon ne concerne qu'un groupe spécifique basé sur des caractéristiques précises. L'échantillon se compose ainsi de 82 participantes, uniquement des femmes, toutes âgées entre 18 et 58 ans de nationalité belge et habitant en région Wallonne. Cet échantillon n'est pas vraiment représentatif de la population au vu de son nombre réduit, c'est pour cette raison que nous prendrons cette notion en compte lors de l'analyse des résultats.

Dans de nombreuses études, notamment celle de l’OMS (2021), ils exposent que les femmes sont plus à risque de subir des violences conjugales que les hommes. Afin d’avoir un échantillon mieux défini, nous avons fait le choix de viser expressément les femmes victimes de violences conjugales mais nous tenons à souligner et à rappeler que des hommes sont également victimes de ce type de faits. Un autre de nos critères d’inclusions était d’avoir la nationalité belge, non pas par manque d’ouverture d’esprit mais parce que ce phénomène peut parfois être amplifié par un contexte migratoire et être influencé par la culture (Hassan, 2013). De cette façon, notre échantillon a pu être mieux défini et structuré.

4.2 Procédure

Afin de faire parvenir le questionnaire à l’échantillon visé, nous avons relayé ce questionnaire via les réseaux sociaux (Facebook) et notamment au travers de plusieurs groupes centrés sur cette thématique des violences conjugales. Après quelques semaines et plusieurs relances du questionnaire, le taux de réponse restait assez faible. Nous avons donc pris contact avec le Collectif contre les Violences Familiales et l’Exclusion (CVFE) de Liège et ceux-ci ont accepté de partager notre questionnaire via leur page sur le réseau social Facebook. De plus, le secrétariat de la Faculté de Droit, de Sciences politique et de Criminologie de l’Université de Liège a également accepté de réaliser une nouvelle qui redirigerait les étudiants se sentant concernés vers le lien du questionnaire. Nous avons contacté par téléphone plusieurs institutions comme le service « Alternatives » de la Clinique André Renard à Herstal spécialisé en violences conjugales ainsi que le service de santé mentale « La source » situé à Hermée qui rencontre parfois ce public également. Ensuite, nous avons pris contact via courriel avec différentes zones de police comme la ZP Basse-Meuse, la ZP Herstal ainsi que la ZP Beyne-Fleron-Soumagne. Nous avons proposé de leur amener nos questionnaires en format papier afin qu’ils puissent les faire remplir tout en respectant la volonté de leurs bénéficiaires de participer ou non à cette recherche. Malheureusement, ces services n’ont pas pu honorer notre demande pour plusieurs raisons notamment le manque de temps dû à la surcharge de travail ou simplement le nombre peu élevé de situations de ce type rencontrées lors du délai imparti. En revanche, le Service d’Assistance Policière aux Victimes (SAPV) de la ZP Liège a contribué à la réalisation de cette recherche puisque le responsable du service s’est chargé de distribuer le questionnaire et d’aider à la complétion de celui-ci lorsque les bénéficiaires en ressentaient le besoin.

Nous avons conscience de l’utilité d’un pré-test, c’est pour cette raison que nous avons mis en place et relayé ce pré-test à quelques personnes concernées par cette thématique et correspondant à notre population visée. Celui-ci nous a permis d’ajuster plusieurs notions qui apparaissaient comme confuses et d’estimer la durée de passation du test. Ces personnes ne seront évidemment pas prises en compte dans l’analyse de nos résultats. En revanche, elles nous ont été d’une grande aide pour l’amélioration du questionnaire.

D’un point de vue éthique, nous n’avons aucun moyen d’identifier les personnes ayant répondu à ce questionnaire en ligne. Nous ne sommes en possession d’aucun nom et d’aucune coordonnée provenant de nos répondants. Nous ne savons, sur les répondants, que ce qui a été rempli dans le questionnaire. Celui-ci était proposé et se réalisait sur base entièrement volontaire. De plus, nous avons précisé avant le commencement de celui-ci que les répondants seraient couverts par l’anonymat. En revanche, ils avaient la possibilité de me contacter via mon adresse électronique si besoin puisque je leur laissais à disposition et cela, peu importe s’ils avaient rempli le questionnaire par voie informatisée ou format papier. Nous tenions également à expliquer que les données récoltées seraient stockées pour ensuite être codées aux fins de ce travail.

4.3 Mesures

Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons mené une étude quantitative basée sur un questionnaire divisé en trois sections (cf. annexe 1).

La première partie se compose d'un questionnaire socio-démographique de 11 questions visant à récolter diverses informations telles que le genre et l'âge du répondant ainsi que de son/sa conjoint(e), sa situation familiale, le plus haut diplôme obtenu, la durée de la relation, la nationalité, le lieu de vie (rural ou urbain), etc.

La seconde partie se compose d'un questionnaire standardisé nommé questionnaire WAST-fr (Woman Abuse Screening Tool) (cf. annexe 2). Au départ, ce questionnaire provenait des pays anglo-saxons mais a été adapté en français. Cet outil permet d'identifier les femmes victimes de violences conjugales ou susceptibles de le devenir (Guiguet-Auclair et al., 2020). Il s'est révélé être un outil valide et a une mesure très fiable puisque son coefficient de cohérence est de ,95 (Brown et al., 2001). Le Woman Abuse Screening Tool contenait initialement 8 questions mais la version française n'en a repris que 7 puisqu'ils ont décidé d'évincer la question concernant les violences sexuelles (Flores et al., 2010). Les répondants ne doivent prendre en considération que les 12 derniers mois pour le compléter. Pour chaque question, le score varie de 1 à 3 (cf. tableau 1). De cette façon, le score final déterminera le risque d'exposition aux violences conjugales. Si ce score dépasse les 17 points, alors le risque est faible. S'il se situe entre 15 et 17 alors celui-ci est modéré. En revanche, s'il est inférieur à 15 le risque est élevé (Guillou, 2021).

Tableau 1. Exemple d'item du WAST-fr

Les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou une bousculade ?
<input type="radio"/> Souvent (1)
<input type="radio"/> Quelquefois (2)
<input type="radio"/> Jamais (3)

Enfin, la dernière partie importante est représentée par une échelle de Likert que nous avons créée. Dans celle-ci, figure 11 items côtés de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord » en passant par « plutôt d'accord » et « plutôt pas d'accord » ainsi que par une proposition neutre « ni en accord ni en désaccord » (cf. tableau 2). Dans cette partie, il était demandé aux répondants de repenser à leur situation « pré-covid » et de se situer dans l'instant présent pour répondre aux questions. De cette façon, grâce aux résultats, nous pourrions tenter de répondre à nos hypothèses de recherche ainsi qu'à la question de recherche formulée précédemment. Nous pourrions apercevoir les caractéristiques prédominantes dans nos statistiques descriptives.

Tableau 2. Exemple d'item de l'échelle de Likert

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Les violences (au sens large) ont augmenté en termes de gravité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pour terminer le questionnaire, nous avons pensé à réaliser une échelle allant de 0 (absolument pas) à 10 (extrêmement) afin de savoir si, émotionnellement parlant, il était difficile pour les victimes de

répondre à ce type de questionnaire (cf. tableau 3). Cette partie fut assez importante lors de la réception des retours pré-test, elle nous a permis de vérifier si nos questions étaient formulées dans le respect et la bienveillance. En effet, notre but n'étant pas de les offenser ni de les épuiser émotionnellement.

Tableau 3. Echelle de la difficulté émotionnelle à la suite du questionnaire

20. Était-ce difficile pour vous de répondre à ces différentes questions ? *										
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Absolument pas						Extrêmement				

4.4 Stratégie d'analyse

Comme nous souhaitions décrire et énoncer certaines caractéristiques de ces violences durant la pandémie de Covid-19, nous avons effectué des statistiques descriptives à l'aide du logiciel « JASP ». Avant cela, nous avons récolté les données et rassemblé celles-ci dans un fichier Excel sous forme de tableau. Concernant les données manquantes, nous avons produit un questionnaire dont chaque réponse était obligatoire. En revanche, le répondant pouvait à tout moment stopper sa participation à l'étude mais s'il voulait arriver à la fin de celui-ci, il fallait répondre à chacune des questions proposées. De cette façon, nous n'avons eu aucune donnée manquante ce qui a facilité l'analyse des résultats. En revanche, dans l'échelle de Likert, les participants avaient la possibilité de cocher la case « ni en accord, ni en désaccord » et ce pour plusieurs raisons. Par exemple, parce qu'ils ne se sentaient pas concernés par l'affirmation ou simplement parce qu'ils n'avaient pas envie d'y répondre. Nous avons également réalisé plusieurs graphiques avec Excel afin que l'information soit plus lisible, ainsi que des tableaux grâce à Word.

5. Résultats

Dans cette partie, nous vous exposerons les résultats obtenus grâce à notre questionnaire auto-administré. Afin d'être en adéquation avec notre méthodologie ainsi que notre question de recherche, notre choix s'est porté vers l'utilisation de statistiques descriptives. Les statistiques ainsi que les graphiques qui n'apparaîtront pas dans le corps de ce travail seront annexés (cf. annexe 3). Nous analyserons en détail ces résultats dans la partie suivante de ce travail.

5.1. Statistiques descriptives de l'échantillon

L'échantillon se compose de 82 femmes âgées entre 18 et 58 ans (cf. annexe 4). Toutes ces femmes sont de nationalité belge et vivent en région wallonne. Elles ont subi ou subissent toujours des violences conjugales à l'heure actuelle. L'âge de leur conjoint(e) se situe entre 19 et 64 ans (cf. annexe 4).

La situation familiale de ces femmes (N=82) varie. 7,3% sont célibataires, 52,4% sont en couple, 10,9% sont mariées et 29,2% sont divorcées ou séparées de leur conjoint violent (cf. annexe 5). Nous constatons ainsi que 63,3% d'entre elles fréquentent toujours intimement leur conjoint violent.

Concernant le niveau d'instruction des répondants (N=82), vous constaterez grâce au tableau 4 que seulement 2,4% n'ont obtenu comme plus haut diplôme leur certificat d'étude de base. Un autre petit pourcentage du plus haut diplôme obtenu est celui du diplôme secondaire inférieur qui représente seulement 6% des répondants. En revanche, 34% ont obtenu leur certificat d'enseignement secondaire

supérieur et 43,9% des répondants ont reçu leur bachelier, ce qui est un pourcentage assez élevé. Nous constatons que le master a également sa place avec 13,4%. De ces résultats, nous pouvons conclure que le bachelier est le diplôme le plus représenté. Le niveau d'instruction apparaît donc comme étant assez élevé.

Tableau 4. Fréquence pour le plus haut diplôme obtenu par le répondant

Plus haut diplôme obtenu	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Bachelier	36	43.902	43.902	43.902
Master	11	13.415	13.415	57.317
Primaire	2	2.439	2.439	59.756
Secondaire inférieur	5	6.098	6.098	65.854
Secondaire supérieur	28	34.146	34.146	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Concernant leur conjoint(e), 1% ont obtenu comme plus haut diplôme le certificat d'étude de base, 15,8% le diplôme secondaire inférieur, 48,7% le certificat d'enseignement secondaire supérieur ce qui en fait d'ailleurs le pourcentage le plus élevé, 26,8% ont obtenu leur bachelier et 7% un master (cf. annexe 6).

Par rapport au lieu de vie, 63,4% des femmes ayant répondu vivent dans un milieu rural alors que 36,6% vivent en milieu urbain (cf. tableau 5).

Tableau 5. Fréquence pour le lieu de vie des répondants

Lieu de vie	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Rural	52	63.415	63.415	63.415
Urbain	30	36.585	36.585	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

5.2. Scores et réponses du WAST-fr

Comme expliqué précédemment, le questionnaire WAST est un questionnaire standardisé ayant une très bonne cohérence interne avec un coefficient alpha de Cronbach de 0,95 (Guiguet-Auclair et al., 2020). Ce questionnaire permet de détecter le risque de violence conjugale envers les femmes. Il permet également de visualiser si ces femmes subissent actuellement des violences entre partenaires ou non.

Vous remarquerez dans le tableau 6 que pour chaque question, une réponse parvient à doucement se démarquer des autres pour montrer la tendance. Le score le plus haut est représenté à 58,5% par la réponse « souvent » à la question « votre partenaire vous a-t-il déjà poussé à bout psychologiquement ? ». L'item ayant le pourcentage le plus bas (9,7%) est « aucune tension » comme réponse à la question « en général, comment décririez-vous votre relation de couple ? ». On remarque ainsi que la violence psychologique est le type de violence le plus représenté parmi nos 82 répondants puisque 48

d'entre eux ont « souvent » été poussées à bout psychologiquement par leur partenaire et 21 « quelquefois ». En revanche, la violence physique, représentée par la question « les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou une bousculade ? » est le type de violence le moins récurrent chez nos répondants avec 46 % de réponses négatives. Nous constatons également que 56% des femmes ont répondu via la case « jamais » à la question « votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement ? » qui évalue également la violence physique.

Tableau 6. Réponses du questionnaire WAST-fr

Questions du WAST	Victimes de violence n (N=82)	Victimes de violences %
1. En général, comment décririez-vous votre relation de couple ?		
Avec beaucoup de tensions	34	41.5
Avec quelques tensions	40	48.8
Aucune tension	8	9.7
2. Quand il y a dispute dans votre couple, solutionnez-vous le conflit avec ...		
Beaucoup de difficultés	37	45.1
Quelques difficultés	30	36.6
Aucune difficulté	15	18.3
3. Est-ce que parfois, après vos disputes, vous vous sentez dévalorisée ou bouleversée ?		
Souvent	45	54.9
Quelquefois	27	32.9
Jamais	10	12.2
4. Les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou une bousculade ?		
Souvent	14	17.1
Quelquefois	30	36.6
Jamais	38	46.3
5. Avez-vous parfois peur de ce que peut dire ou faire votre partenaire ?		
Souvent	40	48.8
Quelquefois	24	29.3
Jamais	18	21.9
6. Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement ?		
Souvent	8	9.8
Quelquefois	28	34.1
Jamais	46	56.1
7. Votre partenaire vous a-t-il déjà poussé à bout psychologiquement ?		
Souvent	48	58.5
Quelquefois	21	25.6
Jamais	13	15.9

Afin de produire le tableau 7 que vous retrouverez ci-dessous, nous avons comptabilisé les points pour chacune des 82 femmes ayant répondu à notre questionnaire. Ces points pouvaient varier de minimum 7 à maximum 21 puisque l'item « souvent » valait 1 point, que l'item « quelquefois » valait 2 points et

l'item « jamais » en valait 3. Dans ce tableau, nous avons exprimé la fréquence ainsi que son pourcentage pour chaque type de risque. Nous avons remarqué que presque 21% de notre échantillon présentait un risque faible de subir des violences au sein de leur couple. Pour atteindre ce stade, il fallait obtenir plus de 17 à l'addition des points des différents items sélectionnés. En revanche, au total 65 femmes (79%) présentaient un risque « modéré » à « élevé » de subir des violences conjugales.

Tableau 7. WAST scores

WAST score	Fréquence	%
Risque faible (>17)	17	20,73
Risque modéré (15 à 17)	12	14,63
Risque élevé (<15)	53	64,63
Total	82	100
Moyenne des scores	12,96	/
Minimum-Maximum	7-21	/

5.3. Mise en évidence des résultats de l'échelle de Likert

L'échelle de Likert, créée par nos soins, nous permettra de visualiser plusieurs caractéristiques des violences qui se sont affirmées durant cette pandémie de Covid-19. Cette échelle d'opinion contient 11 questions dont les réponses varient de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ». Nous avons codé ces résultats, ceux-ci partant de 1 pour « tout à fait d'accord » à 5 « pas du tout d'accord ». En revanche, concernant l'item numéro 9 à savoir « avant la pandémie de Covid-19, vous n'aviez jamais été confronté à la violence au sein de votre couple », nous avons inversé la tendance des points puisqu'il mesure la même dimension mais la question est posée à l'inverse. Afin de s'assurer de la fidélité de notre échelle, nous avons voulu vérifier sa cohérence interne grâce à l'indice alpha de Cronbach. Celui-ci doit se situer entre 0 et 1, plus il se rapproche de l'unité et plus la cohérence interne est bonne. Concernant notre échelle, l'indice a été évalué à 0,87 ce qui représente une valeur assez élevée (cf. annexe 7).

En annexe 8, vous retrouverez les différents tableaux descriptifs reprenant la fréquence des réponses correspondant à chaque affirmation ainsi que leurs pourcentages respectifs.

Les affirmations portant sur l'augmentation des violences en termes de gravité ainsi qu'en termes de fréquence sont majoritairement représentées par une réponse confirmant ces hypothèses. En effet, 67% de nos répondants affirment que la gravité des violences, quelles que soient leurs formes, s'est accentuée et 70% l'affirme également mais concernant la fréquence de celles-ci. Nous constatons donc que presque 70% de nos répondants ont estimé que les violences vécues depuis la pandémie de Covid-19 sont plus récurrentes et plus graves qu'auparavant. Concernant la gravité des faits, 11% des répondants sont restés neutres quant à leur réponse et 8,5% concernant la récurrence des faits.

Par rapport aux différentes formes de violences, nous avons abordé l'augmentation des violences économiques, physiques, verbales, psychologiques et sexuelles. Concernant les violences économiques, 29% des répondants sont restés neutres, 35% ont répondu par la négation et 35% également par l'affirmation de cette hypothèse. Les réponses concernant les violences physiques sont mitigées également. Environ 41% des répondants ont exprimé que les violences physiques n'avaient pas augmenté durant les mesures d'isolement tandis que 36% ont affirmé le contraire et que 22% ont

préfééré rester neutre. En revanche, concernant les violences verbales, les avis sont plus tranchés puisqu'un peu plus de 68% affirment que ce type de violence s'est accentué durant la pandémie. Seulement 18% affirment le contraire et 13% se sont abstenus d'y répondre en restant neutre. Tout comme pour les violences psychologiques, la majorité des répondants (73%) affirme que celles-ci se sont accentuées durant le respect des mesures d'isolement. 11% ont déclaré le contraire et 16% de nos 82 répondants sont restés neutres. Enfin, concernant l'affirmation d'augmentation de l'utilisation des violences sexuelles, 50% des répondants infirment cette hypothèse tandis que seulement 24% la confirme et presque 26% sont restés neutres.

Afin de savoir si nos répondants avaient déjà été confrontés ou non à la violence au sein de leur couple avant la pandémie de Covid-19, nous avons inséré dans notre échelle de Likert cette hypothèse : « avant la pandémie de Covid-19, vous n'aviez jamais été confronté à la violence au sein de votre couple ». Cela nous permettra de constater si des couples sans antécédents de violence ont été confrontés à la violence pendant la pandémie ou non. En réalité, seulement 18% de nos répondants n'avaient jamais été confrontés à une violence quelconque au sein de leur couple. À l'inverse, 68% avaient, malheureusement, déjà vécu des violences conjugales avant la pandémie de Covid-19. Seulement 13% ont préféré ne pas se positionner.

Une autre manière d'aborder le lien avec la pandémie était de savoir si la perte de revenus chez certains ménages aurait potentiellement pu instaurer un climat de tension au sein de ceux-ci comme le stipulaient certains auteurs comme Piquero et al. (2020). Suite à cette affirmation en tant qu'item dans l'échelle de Likert, presque 30% se sont abstenus de donner un avis. 41% des répondants n'étaient pas d'accord avec cette affirmation tandis que 29% l'étaient.

Enfin, concernant notre affirmation sur l'augmentation de la consommation d'alcool depuis la pandémie, presque 38% ont confirmé notre hypothèse tandis que 41% l'ont infirmé. En revanche, 21% des répondants ont opté pour la neutralité.

6. Discussion

Dans cette partie « discussion », nous allons tenter de comprendre et d'interpréter les résultats obtenus en les mettant, notamment, en perspective avec plusieurs théories vues précédemment ainsi qu'en complémentarité de nouvelles théories. Nous réaliserons également un retour de nos résultats en lien avec notre méthodologie. Enfin, nous tenterons de décrire, le plus objectivement possible, les forces et les limites de notre étude.

6.1. Retour sur les résultats

Grâce à l'interprétation de nos résultats, nous pourrions ouvrir la discussion et tenter de comprendre pourquoi nous avons obtenu ceux-ci. Nous pourrions ensuite répondre à nos hypothèses ainsi qu'à la question de recherche formulée précédemment.

6.1.1 Partie socio-démographique

Concernant le niveau d'instruction, nous avons constaté que presque 44% de nos répondants avaient obtenu un bachelier. Pour leurs conjoint(e)s, c'était le certificat d'enseignement secondaire supérieur qui l'emportait avec 48,7%. La majorité de nos répondants avait ainsi reçu leur certificat d'enseignement secondaire supérieur tout comme leur partenaire. Dans l'étude d'Abramsky et al. (2011), ils expliquent pourtant, après analyse, que le fait d'avoir obtenu son diplôme secondaire serait un facteur de protection dans les violences conjugales. Ils expliquent que lorsque le niveau scolaire est bas, cela représente un risque accru d'exposition à la violence conjugale et inversement lorsque le

niveau scolaire est plus élevé (Abramsky et al., 2011). Or, dans notre étude ce n'est pas ce que nous constatons. Nous constatons que la plupart des femmes ayant participé à notre étude, ainsi que leur conjoint, ont un niveau scolaire équivalent voire plus élevé que le diplôme secondaire, ce qui correspond pourtant, dans l'étude d'Abramsky et al. (2011), à une forme de protection. L'article de Wang (2016), exprime plutôt la notion de tolérance envers les violences en fonction du niveau d'éducation. Plus le niveau d'étude est élevé et moins les violences seront tolérées et acceptées alors qu'à l'inverse, plus le niveau d'étude est bas et plus la violence sera tolérée et utilisée (Wang, 2016). Rappelons que même si des articles très pertinents évoquent ce type de résultats, nous devons garder en mémoire que la violence conjugale peut se retrouver au sein des ménages peu importe le niveau scolaire et économique de ceux-ci (Besafe, 2018).

En effet, si nous prenons en exemple nos résultats, ils démontrent que ce ne sont pas uniquement les personnes ayant un niveau scolaire plus faible qui passent à l'acte ou l'acceptent. Au contraire, nos résultats montrent, si l'on prend ce facteur individuellement, que chacun d'entre nous est susceptible d'être exposé un jour aux violences entre partenaires. Que le fait d'avoir en sa possession un diplôme secondaire, un bachelier ou un master n'empêche pas l'utilisation de la violence au sein du couple ou de la subir. D'autres facteurs pourront interagir avec le niveau d'instruction, ce qui produira ou non l'effet de la violence conjugale mais l'interprétation de nos résultats ne nous permet pas d'affirmer qu'un niveau scolaire élevé est synonyme de facteur de protection concernant les violences conjugales.

L'article de Logan et al. (2003) explique qu'aux Etats-Unis, les femmes venant d'un milieu rural sont fortement isolées et ne savent pas toujours faire appel à un quelconque service d'aide pour les victimes ou à un service d'urgence. Afin de faire le lien avec le facteur que nous avons vu précédemment, Logan et al. (2003) remarquent que les femmes habitant en milieu rural aux Etats-Unis avaient des diplômes inférieurs aux femmes venant de milieu urbain. Suite à cela, ces femmes avaient des revenus inférieurs et la précarité était donc plus élevée qu'en milieu urbain. Ceci peut figurer comme étant un frein dans la prise de décision de quitter son partenaire violent. Certains auteurs comme Shuman et al. (2008) n'expliquent pas le passage à l'acte dû au lieu de vie mais plutôt les freins à la sécurité ou à l'aide des femmes victimes. En effet, dans certaines zones rurales, les habitations sont isolées et manquent de voisins aux alentours qui pourraient figurer comme un soutien. Certaines zones rurales sont denses et parfois difficilement accessibles aux services de secours ce qui peut aggraver la victimisation.

Dans le cas de notre étude, rappelons que nous nous situons en Belgique et plus précisément en région wallonne. Nous avons la chance d'habiter dans un pays assez développé dans lequel même les personnes habitant en milieu rural ont des opportunités d'accès à des services d'aides par exemple ou à des institutions scolaires, hospitalières et autres. Chaque habitation est normalement située sur une zone de police qui peut intervenir assez rapidement. Et même si, dans l'analyse de nos résultats, 63% de nos répondants victimes de violences habitent en milieu rural et 37% en milieu urbain, cela ne veut pas dire qu'elles sont victimes parce qu'elles habitent à cet endroit. De plus, ce n'est probablement pas en lien avec les explications précitées puisqu'elles concernent notamment des lieux ou des pays moins bien desservis en termes d'institutions d'aides.

6.1.2 WAST-fr

Concernant le questionnaire Wast-fr, presque 21% des femmes ayant répondu à notre questionnaire semblaient présenter un risque faible d'exposition aux violences conjugales. Pourtant, un des critères de participation à notre étude était de subir des violences. Alors, comment se fait-il que toutes n'aient pas reçu un score inférieur à 15 ?

Premièrement, il est possible qu'une infime partie de nos répondants puisse confondre violence conjugale et conflit conjugal. En effet, même si cela reste rare il est possible de confondre les deux, pourtant, ces deux mots ne sont pas synonymes. Le conflit n'amène pas une personne à la domination de l'autre et n'essaye pas de soumettre l'autre comme un auteur de violence conjugale pourrait le faire (*Violence VS conflit*, 2018). De plus, le conflit ne survient que de temps à autre, il n'est pas persistant et cyclique contrairement à la violence (*Violence VS conflit*, 2018). Les conflits sont communs à presque tous les couples, en revanche ceux-ci n'ont pas d'impacts destructeurs ou d'effets de peur sur les personnes contrairement à la violence conjugale (Amnesty, 2015).

Deuxièmement, nous remarquons que 63% de nos répondants entretiennent toujours des relations intimes avec l'auteur. Ceci représente donc une assez grande partie de nos répondants. Nous pourrions imaginer que ces femmes minimisent les actes de leur conjoint malgré le fait qu'elles aient conscience de ce qu'elles subissent. En effet, comme expliqué précédemment lors du cycle de la violence, les auteurs ont tendance à minimiser leurs actes et parviennent à faire croire aux victimes que leurs agissements ne sont pas graves. Ainsi, dans ce questionnaire, il est possible que nos répondants aient sélectionné plusieurs fois les cases « quelquefois » voire « jamais » au lieu de « souvent » aux différents items proposés. Elles ne comptabilisent peut-être pas non plus les fois où elles s'estiment responsables des violences commises par leur conjoint ou lorsque celui-ci, ayant consommé de l'alcool, s'est montré violent (Sprague et al., 2011).

Enfin, certaines questions ont pu être mal interprétées. Nous pensons notamment à la question « votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement ? » qui correspond en réalité à la notion de violence physique mais qui peut être reçue comme une question liée aux violences sexuelles suite à l'utilisation des termes « abusé de vous ». En effet, 56% des répondants ont opté pour une réponse négative concernant cette question comparativement à la question « les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou une bousculade ? » qui a recueilli 46% de réponses négatives. Même si les questions ne sont pas formulées de la même façon, ces deux questions visent pourtant la même forme de violence, la violence physique.

Puisque ce questionnaire fut relayé principalement via les réseaux sociaux et non de manière directe, nous n'avons pas eu l'occasion de répondre à diverses questions le concernant. Il est possible que dans d'autres circonstances nous aurions été amenés à éclaircir ce point concernant les violences physiques. Rappelons que le WAST version française n'étudie pas la violence sexuelle, nous aurions pu le préciser en amont du questionnaire.

Le score moyen de nos répondants se situait aux environs de 12,9 ce qui signifie tout de même que la majorité de nos répondants étaient, effectivement, fortement exposée à la violence entre partenaires.

6.1.3 Echelle de Likert

Lors de la présentation de nos résultats, nous nous sommes aperçus que depuis la mise en place de mesures restrictives de mouvements suite à la pandémie de Covid-19, les violences se sont amplifiées en termes de fréquence (70%) et de gravité (67%). En effet, cela s'accorde notamment avec l'étude de Best et al. (2021), qui exprime que l'isolement produit par ces mesures est à mettre en lien avec la détresse psychologique. Cette détresse psychologique et émotionnelle augmenterait le sentiment de panique chez les personnes isolées. De plus, cette sensation de privation de liberté a pu faire monter la tension au sein du couple. Malheureusement, cette tension n'a pas pu être évacuée comme elle l'aurait été en situation habituelle. Il n'y a pas de possibilité de s'éloigner ou de sortir prendre l'air pour échapper à la pression (Le Breton, 2021). Comme nous l'avons vu précédemment dans notre corpus théorique avec Kaukinen (2020), le travail à la maison pour les parents, la scolarité des enfants à la

maison ainsi que le peu de contacts sociaux forment une sorte d'atmosphère pesante au sein de la famille. Celle-ci peut mener à l'utilisation de mécanismes nouveaux, jamais utilisés auparavant comme la violence.

Ces résultats nous permettent de rebondir sur l'une de nos hypothèses que voici : « Nous postulons que les violences conjugales ont pu s'accroître, en termes de fréquence et de gravité, durant la pandémie de Covid-19 ». Nos résultats confirment cette hypothèse puisque une grande majorité de nos répondants l'affirme, les violences sont plus graves et plus fréquentes depuis la mise en place de mesures restrictives de mouvements.

Lors de la description de nos résultats, nous remarquons que la plupart de nos répondants (68%) subissaient déjà de la violence conjugale avant la mise en place des restrictions. Ces mesures n'ont fait qu'aggraver la situation puisque les violences se sont amplifiées. En revanche, 18% de nos 82 répondants ont subi les premières violences lors de la pandémie.

Nous pourrions, ici, faire un lien avec la théorie générale de la tension d'Agnew. En effet, cette théorie permet d'expliquer pour quelles raisons une personne décide d'adopter un comportement déviant voire délinquant (Dantinne, 2016). D'après cette théorie, lorsqu'une personne se retrouve en situation de stress intense ou de forte tension elle va tenter d'y échapper en adoptant un comportement inadéquat (Dantinne, 2016). Comme l'explique Agnew (2001), cette théorie soutient que la tension peut causer un stress intense et ainsi faire remonter à la surface des émotions négatives comme la colère, la frustration ou la déprime. Durant les différentes interdictions de déplacements que nous avons vécues, il est tout à fait possible que des tensions objectives aient fait leur apparition. Ces tensions objectives, définies par Agnew (2001), renvoient à des événements qui ne sont, la plupart du temps, pas appréciés par un groupe de personnes. En général, ne pas avoir l'opportunité de voir ses amis, ses proches, d'aller au restaurant ou au cinéma, de partir en vacances ou de réaliser des activités habituelles est frustrant et déplaisant pour la majorité de la population. Malheureusement, certains groupes de personnes en fonction de leur âge, de leur vécu et d'autres facteurs précipitants ou prédisposants vont répondre de manière inadéquate pour éteindre cette tension. Au sein du couple, la violence peut ainsi faire son apparition. Tout comme nous avons suggéré la théorie des activités routinières, cette théorie générale de la tension pourrait, en partie, expliquer pourquoi certains couples n'ayant jamais été confrontés à la violence l'ont été durant la pandémie de covid-19.

Cela nous permet de faire le lien avec notre seconde hypothèse : « D'après la théorie des activités routinières (Dantinne, 2016), nous sommes amenés à penser que de la violence va potentiellement émerger durant l'application des mesures restrictives de mouvements chez certains couples n'ayant pourtant pas d'antécédents pour ce type de fait ». En complément de la théorie des activités routinières, nous avons sollicité la théorie générale de la tension d'Agnew afin de tenter de comprendre pourquoi durant cette pandémie les violences conjugales pouvaient faire leur apparition ou être accentuées. Nos résultats ont confirmé que des couples sans antécédents ont pu subir cette violence (18%) mais que la majorité de nos répondants vivaient déjà cette situation auparavant (68%). Nous imaginons donc que les effets de l'isolement social corrélés à l'augmentation de la tension exprimée précédemment ont pu engendrer chez certains couples des réponses inadéquates qu'ils n'avaient encore jamais utilisées auparavant.

Notre dernière hypothèse, construite grâce à plusieurs lectures effectuées en amont, était : « Nous postulons que l'utilisation de la violence peut être influencée par l'augmentation de la consommation d'alcool ». À la suite de nos résultats, nous constatons que les avis sont assez mitigés concernant cette hypothèse. En effet, presque autant de nos répondants étaient d'accord pour dire que la consommation d'alcool de leur conjoint avait augmenté que l'inverse. Cette hypothèse n'est donc pas confirmée par

nos résultats. Le fait que notre échantillon soit relativement petit peu avoir influencé ces résultats. En effet, si le nombre de répondants était supérieur, une tendance aurait pu s'affirmer dans un sens ou dans un autre.

Quoi qu'il en soit, rappelons que le facteur de la consommation d'alcool ou de substances ne peut pas être pris en tant qu'unique facteur pour expliquer la violence conjugale. Ce phénomène est complexe et multifactoriel, ainsi la consommation ne pourrait être qu'un facteur précipitant comme beaucoup d'autres. Il n'expliquerait donc pas à lui seul le passage à l'acte et l'utilisation de la violence.

En France, tout comme chez nous en Belgique (Vanderbruggen et al., 2020), une hausse de la consommation d'alcool a fait son apparition durant la pandémie de Covid-19. Celle-ci concernait des usagers bien intégrés sur le plan socio-économique mais également des usagers en situation précaire sur ce même plan (Gerome & Gandilhon, 2020). L'ennui figurait comme principale motivation à cette consommation qui n'était avant que récréative. De plus, l'alcool est disponible partout et est légal dans nos pays contrairement à d'autres substances qui sont donc plus difficilement accessibles (Gerome & Gandilhon, 2020). L'isolement dû à la pandémie peut se transformer en stress chronique, ce qui a pu accentuer la consommation d'alcool chez ces personnes (Sharma et al., 2020). Au vu de nos lectures, nous constatons que la consommation d'alcool a augmenté durant la pandémie pour plusieurs raisons notamment l'isolement social, la perte d'emploi ou le stress économique, l'ennui et autres facteurs (Sharma et al., 2020). En revanche, nos résultats ne sont pas en mesure ni de confirmer cette hypothèse, ni de l'infirmer.

En lien avec la violence économique, contrairement à ce que la littérature supposait, nos résultats ne sont pas convaincants. Ils ne peuvent pas affirmer que lors de la pandémie de Covid-19 la violence économique a augmenté. En revanche, la perte de revenus, le chômage forcé et autres soucis économiques causés par la pandémie et liés à d'autres facteurs comme la consommation d'alcool et/ou l'isolement social ont pu faire augmenter la tension au sein du couple (Kaukinen, 2020). Ainsi, la violence est utilisée comme réponse à tous ces facteurs mais la perte d'argent ne cause pas nécessairement la violence économique. Cette hypothèse pourrait expliquer nos résultats assez mitigés.

Les violences sexuelles peuvent être un sujet très sensible et malgré la garantie d'anonymat, 26% de nos répondants sont restés neutres à la question les concernant. Cela tenterait-il à démontrer que c'est un aspect de la violence apparaissant comme difficile à aborder, à avouer ou encore à percevoir ? 50% des répondants ont contredit notre affirmation et 24% l'ont confirmé. Cela nous paraît cohérent puisque d'après Pieters et al. (2010), 0,9% des femmes belges se sont déjà faites ou se font imposer des relations sexuelles par leur (ex)partenaire. Ce faible taux de répondants affirmant l'augmentation des violences sexuelles est plausible puisque les violences sexuelles sont les violences les moins utilisées au sein du couple de manière générale. En revanche, nos résultats concernant les violences psychologiques ainsi que verbales sont majoritairement portés vers l'affirmation de l'augmentation de celles-ci durant la pandémie. Pieters et al. (2010) expliquent au travers de leur étude que ces violences s'élèvent à 11,9%. Elles sont donc beaucoup plus récurrentes que les violences sexuelles, ce qui peut expliquer le fait qu'elles puissent figurer comme étant en augmentation au travers de notre petit échantillon.

Nous avons remarqué lors de l'analyse de chaque questionnaire que certains répondants manquaient de cohérence entre le questionnaire WAST et l'échelle de Likert. Certains ont coché, dans le WAST, de nombreuses réponses affirmant qu'ils ne vivent pas de violence ou très peu puisque leur score révèle un risque faible. Et pourtant, leurs réponses sur l'échelle de Likert montrent clairement qu'ils sont confrontés à la violence conjugale. La formulation des phrases du WAST peut être responsable de

l'incompréhension des questions puisque celui-ci est tiré d'un questionnaire anglais même s'il a été adapté. Le manque d'explication quant aux termes « quelquefois » et « souvent » qui restent assez subjectifs peut aussi fausser les résultats. L'échelle de Likert, quant à elle, aurait pu être remplacée par des questions fermées ce qui aurait possiblement permis de recueillir des résultats plus lisibles.

Nous tenons à rappeler que malgré la bonne cohérence interne du questionnaire WAST ainsi que de l'échelle de Likert que nous avons créée, notre échantillon n'est pas suffisamment grand que pour affirmer une certaine validité externe. Malgré cela, les résultats restent intéressants et peuvent être utiles aux implications futures.

6.2. Forces et limites de l'étude

Comme de nombreuses études empiriques, la nôtre comprend également ses limites.

Nous avons créé une échelle de Likert qui propose une série d'affirmations. Celles-ci nécessitent une comparaison entre la situation précédant la pandémie et la situation qu'ils vivent actuellement. Le choix des items compris entre « tout à fait d'accord » et « pas du tout d'accord » peut s'avérer subjectif. Si nous avons opté pour l'utilisation de questions fermées, les réponses seraient apparues plus clairement et auraient probablement amené moins d'hésitation chez nos répondants. De plus, certains d'entre eux n'avaient peut-être jamais fait le lien entre la situation sanitaire et le point de départ ou l'aggravation de ces violences. Le but n'était pas non plus d'induire la supposition que les mesures d'isolement étaient à l'origine de ces violences, ni d'apporter une explication ou une justification des violences perpétrées.

Une autre limite que nous pourrions énoncer est le taux relativement faible de participants à cette étude. Il est vrai que malgré le fait que les violences conjugales, au fil du temps, soient devenues une problématique sociétale et non plus privée, cette thématique reste difficile à aborder. Les victimes subissant ces violences ont parfois honte, elles culpabilisent et n'osent pas en parler. De plus, la peur des représailles figure également comme un des facteurs de non-dénonciation. C'est, en partie, pour ces différentes raisons que le chiffre noir des violences conjugales est élevé. Nous en avons conscience, ce public était difficilement accessible et restait assez discret. Même si notre questionnaire garantissait l'anonymat, nous pensons que seules les victimes qui étaient assez à l'aise avec cette thématique ont osé y répondre.

De plus, nous aurions pu élaborer un questionnaire comprenant quelques questions ouvertes. Celles-ci auraient permis d'approfondir un maximum de notions ou d'aborder un nombre plus élevé de thématiques. La consommation d'alcool ou de substances durant les mesures d'isolement est un sujet que nous aurions pu détailler, tout comme la thématique du télétravail. Cela aurait enrichi nos résultats et amené à envisager différentes pistes d'explications.

En revanche, nous avons créé un questionnaire assez rapide et simple de compréhension. Au vu des caractéristiques de notre public et de la difficulté d'entrer en contact avec celui-ci, nous avons décidé de mettre toutes les chances de notre côté afin d'obtenir le succès escompté. Nous assurons donc l'anonymat de nos répondants et nous laissons des numéros utiles en cas d'urgence ou non. De plus, les questions posées ne requéraient pas d'informations personnelles comme une adresse, un nom ou un numéro de téléphone. Nous ne demandons pas non plus aux répondants une enquête en deux temps, il suffisait de répondre aux questions suggérées et il n'y avait pas d'entretien complémentaire. Les répondants n'étaient soumis à aucune obligation et pouvaient le suspendre ou le stopper à tout moment, sans donner d'explication. Lors de la création de celui-ci et à la suite du pré-test que nous avons effectué, nous nous sommes assurés que son temps de passation soit rapide. Effectivement,

nous avons émis l'hypothèse que certaines de ces femmes vivant avec leur conjoint ne prendraient pas le risque de réaliser un questionnaire de longue durée par crainte d'être vues.

Nous pensons que notre étude pourrait être approfondie et utilisée dans le cadre d'une mise en place d'action préventive. Nous imaginons qu'avec de plus amples informations sur les caractéristiques émises par notre recherche ainsi que le lien avec l'isolement social vécu durant cette pandémie de Covid-19, nous pourrions entreprendre une sensibilisation de la population sur cette thématique avec des idées de solutions, de réactions adaptées permettant de solutionner le problème rencontré. Notamment pour éviter que l'isolement ne cause ces difficultés dans les ménages à l'avenir.

Malgré sa thématique déjà bien connue et largement étudiée, notre étude est assez innovante puisque nous avons vécu durant une année entière, une situation totalement inédite. Même si le lien avec l'isolement social est flagrant, celui-ci ne l'a jamais été pour l'ensemble de la population au même moment. Les conséquences de cette pandémie sont et seront encore nombreuses, tentons à présent de prévenir pour agir en conséquence.

7. Conclusion

Au travers de cette étude, nous tentions de recueillir différentes caractéristiques de la violence conjugale subie lors de la pandémie de Covid-19.

Ainsi, nous avons fait le choix d'un échantillonnage non-aléatoire comprenant 82 femmes âgées entre 18 et 58 ans subissant ou ayant subi des violences conjugales. Afin qu'elles puissent répondre le plus aisément possible et de manière totalement anonyme, nous avons créé un questionnaire quantitatif, en ligne, composé de différentes parties. L'une d'entre-elles, l'échelle de Likert, était basée sur la littérature préalablement effectuée et permettait de récolter différentes informations utiles. Les résultats obtenus alliés aux différentes lectures nous ont permis de répondre, en partie, à la question de recherche initiale et aux hypothèses gravitant autour.

L'une des caractéristiques des violences conjugales que nous avons pu constater au travers de cette étude est la nette augmentation, en termes de fréquence et de gravité, des violences au sens large, c'est-à-dire sous toutes ses formes, depuis le début de la pandémie. Une autre caractéristique qui se démarque depuis cette pandémie est l'augmentation de la violence psychologique. En effet, 73% de nos répondants affirment que cette forme de violence est la plus perpétrée durant la pandémie. Ensuite, nous pouvons estimer grâce à nos résultats que la violence verbale fût, elle aussi, en nette augmentation (68%). Contrairement aux violences sexuelles qui, d'après nos répondants, n'ont pas spécialement été mises en place durant cet isolement. Les résultats concernant les violences physiques et économiques sont mitigés. Elles n'apparaissent donc pas via notre étude comme étant les violences les plus utilisées par les auteurs. La consommation d'alcool n'était pas, d'après nos répondants, en augmentation durant les différents confinements. Cela ne signifie pas que l'alcool n'est pas un des facteurs précipitants des violences mais que contrairement à ce qui est exprimé dans la littérature (Vanderbruggen et al., 2020), nos répondants estiment que leur conjoint n'en consomme pas plus qu'auparavant.

Nous ne pourrions pas rédiger une liste claire et concise des caractéristiques des violences conjugales subies par les victimes puisque, même si certaines tendances peuvent s'affirmer, notre étude ne contient pas un échantillon suffisant que pour être totalement valide et représentant la population générale. De plus, malgré le fait que nous avons conscience que l'isolement social causé par la pandémie puisse être un facteur déclencheur et a pu entraîner d'autres facteurs, la violence conjugale reste multifactorielle. Nous ne pourrions jamais affirmer qu'un seul facteur est responsable de l'utilisation de cette violence. Nous l'avons vu lors de l'analyse des résultats, le niveau d'instruction,

le lieu de vie, l'âge, et autres facteurs personnels peuvent influencer le risque ou la protection de ces violences.

En revanche, nous pourrions tout de même comprendre au travers de cette recherche et de la littérature que la violence conjugale a pu augmenter de manière significative durant la pandémie de Covid-19, probablement suite à l'isolement que celle-ci a engendré. En effet, paradoxalement, la protection contre le virus a engendré plusieurs problématiques sous-jacentes dont les violences conjugales font partie. Les violences psychologiques et verbales se démarquent des autres et apparaissent comme étant les plus perpétrées par les conjoints de nos répondants.

Il pourrait être intéressant de réaliser une étude sur les facteurs pouvant entraîner, durant l'isolement, des violences de ce type afin de compléter cette étude et d'agir en termes de prévention sur cette thématique.

8. Bibliographie

- Abramsky, T., Watts, C. H., Garcia-Moreno, C., Devries, K., Kiss, L., Ellsberg, M., Jansen, H. A., & Heise, L. (2011). What factors are associated with recent intimate partner violence ? findings from the WHO multi-country study on women's health and domestic violence. *BMC Public Health*, 11(1). <https://doi.org/10.1186/1471-2458-11-109>
- Agnew, R. (2001). Building on the Foundation of General Strain Theory : Specifying the Types of Strain Most Likely to Lead to Crime and Delinquency. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 38(4), 319-361. <https://doi.org/10.1177/0022427801038004001>
- Amnesty. (2020). *Chiffres sur la violence conjugale*. Amnesty International Belgique. <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/les-violences-conjugales/article/chiffres-violence-conjugale>
- Amnesty. (2021). *Qu'est-ce que la violence conjugale ?* Amnesty International Belgique. <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/les-violences-conjugales/article/ violence-conjugale>
- Best, L. A., Law, M. A., Roach, S., & Wilbiks, J. M. P. (2021). The psychological impact of COVID-19 in Canada : Effects of social isolation during the initial response. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 62(1), 143-154. <https://doi.org/10.1037/cap0000254>
- Boman, J. H., & Gallupe, O. (2020). Has COVID-19 Changed Crime ? Crime Rates in the United States during the Pandemic. *American Journal of Criminal Justice*, 45(4), 537-545. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09551-3>
- Bradbury-Jones, C., & Isham, L. (2020). The pandemic paradox : The consequences of COVID-19 on domestic violence. *Journal of Clinical Nursing*, 29(13-14), 2047-2049. <https://doi.org/10.1111/jocn.15296>
- Brown, J. B., Schmidt, G., Lent, B., Sas, G., & Lemelin, J. (2001). Dépistage de la violence faite aux femmes. Epreuves de validation et de fiabilité d'un instrument de mesure français. *Canadian family physician*, 47, 988-995.
- Campbell, A. M. (2020). An increasing risk of family violence during the Covid-19 pandemic : Strengthening community collaborations to save lives. *Forensic Science International : Reports*, 2, 100089. <https://doi.org/10.1016/j.fsir.2020.100089>
- Collège des Procureurs généraux. (2006). Circulaire n°4/2006 du Collège des Procureurs généraux près les Cours d'appel.
- Collège des Procureurs généraux. (2020). Circulaire n°15/2020 du Collège des Procureurs généraux près les Cours d'appel.
- Coutanceau, R. (2006). *Auteurs de violence au sein du couple : prise en charge et prévention*. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/064000270.pdf>
- Dantinne, M. (2016). *Théories et recherches en criminologie*. Wolters Kluwer.
- Dantinne, M. (2019). Cours de construction des données en criminologie, Université de Liège.
- Flores, J., Maurice, P., Lampron, C., & Arseneau, L. (2010). *Répertoire d'outils soutenant l'identification précoce de la violence conjugale*. Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique Québec.

- Garcet, S. (2020). Cours de questions de victimologie, Université de Liège.
- Gerome, C., & Gandilhon, M. (2020). *Evolution des usages et de l'offre de drogues au temps du COVID-19 : observations croisées du dispositif TREND (N° 2)*. <https://www.ofdt.fr/publications/collections/notes/bulletin-trend-covid-19-numero-2/>
- Glowacz, F. (2020). Cours de Psychologie criminologique, Université de Liège.
- Guiguet-Auclair, C., Boyer, B., Djabour, K., Ninert, M., Verneret-Bord, E., Vendittelli, F., & Debost-Legrand, A. (2020). Validation de la version française d'un outil de dépistage des violences conjugales faites aux femmes, le WAST (Woman Abuse Screening Tool). *Bull Epidémiol Hebd*, (2), 32-40.
- Guillou, B., (2021). *Dépistage des violences conjugales pendant la grossesse : Étude de faisabilité du questionnaire WAST -fr en consultation ambulatoire pendant la grossesse en Gironde*. (Thèse). <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03143443>
- Hassan, G. (2013). Violence conjugale et diversité culturelle. *Alterstice*, 3(2), 5-7.
- IWEPS. (2016). *Les violences contre les femmes en Wallonie : Des chiffres qui font mal*. <https://www.iweps.be/les-violences-contre-les-femmes-en-wallonie-des-chiffres-qui-font-mal/>
- Kaukinen, C. (2020). When Stay-at-Home Orders Leave Victims Unsafe at Home : Exploring the Risk and Consequences of Intimate Partner Violence during the COVID-19 Pandemic. *American Journal of Criminal Justice*, 45(4), 668-679. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09533-5>
- La violence à l'encontre des femmes*. (2021). Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>
- Le Breton, D. (2021). Aux risques du confinement. *Adolescence*, T.39 n° 1(1), 57-68. <https://doi.org/10.3917/ado.107.0057>
- Logan, T. K., Walker, R., Cole, J., Ratliff, S., & Leukefeld, C. (2003). Qualitative Differences Among Rural and Urban Intimate Violence Victimization Experiences and Consequences : A Pilot Study. *Journal of Family Violence*, 18(2), 83-92. <https://doi.org/10.1023/a:1022837114205>
- Mazza, M., Marano, G., Lai, C., Janiri, L., & Sani, G. (2020). Danger in danger : Interpersonal violence during COVID-19 quarantine. *Psychiatry Research*, 289, 113046. <https://doi.org/10.1016/j.psychres.2020.113046>
- Miller, J. M., & Blumstein, A. (2020). Crime, Justice & the COVID-19 Pandemic : Toward a National Research Agenda. *American Journal of Criminal Justice*, 45(4), 515-524. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09555-z>
- Morgan, A. & Boxall, H. (2020). Social isolation, time spent at home, financial stress and domestic violence during the COVID-19 pandemic. *Trends & issues in crime and criminal justice*.
- Myers, W., Lloyd, K., Turanovic, J. J., & Pratt, T. C. (2018). Revisiting a Criminological Classic : The Cycle of Violence. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 34(3), 266-286. <https://doi.org/10.1177/1043986218770003>
- NiCarthy, G., & Davidson, S. (2006). *You Can Be Free : An Easy-to-Read Handbook for Abused Women* (3rd edition). Seal Press.
- OMS. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la sante*. http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/FULL%20WRVH_Fr.pdf

Peterman, A., Potts, A., O'Donnell, M., Thompson, K., Shah, N., Oertelt-Prigione, S., Gelder, N., & van Gelder, N. (2020). *Pandemics and Violence Against Women and Children*. Center for Global Development.

Pieters, J., Italiano, P., Offermans, A.-M., & Hellemans, S. (2010). *Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle*. https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/41%20-%20Dark%20number_FR.pdf

Piquero, A. R., Riddell, J. R., Bishopp, S. A., Narvey, C., Reid, J. A., & Piquero, N. L. (2020). Staying Home, Staying Safe ? A Short-Term Analysis of COVID-19 on Dallas Domestic Violence. *American Journal of Criminal Justice*, 45(4), 601-635. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09531-7>

Sharma, M., Batra, K., & Nahar, V. K. (2020). Alcohol Consumption in COVID-19 Pandemic: Implications for Alcohol Education. *Journal of Alcohol & Drug Education*, 64(2), 8–19.

Shuman, R. D., McCauley, J., Waltermaurer, E., Roche, W. P., Hollis, H., Gibbons, A. K., Dever, A., Jones, S., & McNutt, L. A. (2008). Understanding Intimate Partner Violence Against Women in the Rural South. *Violence and Victims*, 23(3), 390-405. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.23.3.390>

Sprague, S., Madden, K., Dosanjh, S., Petrisor, B., Schemitsch, E. H., & Bhandari, M. (2011). Screening for Intimate Partner Violence in Orthopedic Patients. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(5), 881-898. <https://doi.org/10.1177/0886260511423246>

Usher, K., Bhullar, N., Durkin, J., Gyamfi, N., & Jackson, D. (2020). Family violence and COVID-19 : Increased vulnerability and reduced options for support. *International Journal of Mental Health Nursing*, 29(4), 549-552. <https://doi.org/10.1111/inm.12735>

Vanderbruggen, N., Matthys, F., Van Laere, S., Zeeuws, D., Santermans, L., Van den Aemele, S., & Crunelle, C. L. (2020). Self-Reported Alcohol, Tobacco, and Cannabis Use during COVID-19 Lockdown Measures : Results from a Web-Based Survey. *European Addiction Research*, 26(6), 309-315. <https://doi.org/10.1159/000510822>

van Gelder, N., Peterman, A., Potts, A., O'Donnell, M., Thompson, K., Shah, N., & Oertelt-Prigione, S. (2020). COVID-19 : Reducing the risk of infection might increase the risk of intimate partner violence. *EClinicalMedicine*, 21, 100348. <https://doi.org/10.1016/j.eclinm.2020.100348>

Violence entre partenaires / Besafe. (2018). IBZ Sécurité et prévention. <https://www.besafe.be/fr/themes-de-securite/violence/violence-entre-partenaires>

Violence VS conflit. (2018). Ecoute Violences Conjugales. <https://www.ecouteviolencesconjugales.be/pourquoi-appeler/victime/violence-vs-conflit/>

Wang, L. (2016). Education, Perception Factors, and Prevention of Intimate Partner Violence : Empirical Research on Chinese University Students' Perceptions and Attitudes Concerning Intimate Partner Violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(8), 1611-1632. <https://doi.org/10.1177/0886260516652263>

Watzlawick, P., Beavin, J. H., & Jackson, D. D. (1979). *Une logique de la communication* (Points essais éd.). Seuil.

9. Annexes

Annexe 1

Questionnaire : Les violences conjugales - Mémoire Master Criminologie

Bonjour à tous,

Afin de clôturer mon master en Criminologie à l'Uliège, je réalise mon mémoire sur l'impact que les différentes mesures restrictives de mouvements mises en place lors de la pandémie de Covid-19 ont pu avoir sur les violences conjugales. Cette recherche que je mène me permettra de mieux comprendre les "nouvelles" caractéristiques de ces violences.

Je tiens à préciser que les répondants à ce questionnaire seront couverts par **l'anonymat**. En revanche, si la personne ayant répondu à ces questions se retrouve en situation de détresse concernant les violences vécues au sein de son couple, elle peut prendre contact avec moi via cette adresse mail : melissa.dheure@gmail.com ou contacter la police via le 101 si la situation est de nature urgente.

Pour participer à cette étude il faut :

- Avoir la nationalité belge (et résider en Région Wallonne)
- Être (ou pense être) victime de violences conjugales

Voici également plusieurs services qui pourraient vous être utiles :

Service d'assistance policière aux victimes -> Contactez le SAPV de la zone dans laquelle vous êtes domiciliés.

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion -> Liège : 04/223.45.67

Ligne d'écoute en Région Wallonne -> 0800/30.030 (gratuit + respect de l'anonymat)

Télé-accueil (si besoin de discuter, 24h/24) -> 107

Une fois l'étude réalisée, les données seront codées et stockées pour traitement statistique. D'avance, je vous remercie infiniment de m'aider dans ma recherche et dans la réalisation de mon mémoire malgré le sujet abordé qui, je le conçois, est extrêmement délicat.

D'heure Mélissa

Partie 1 : socio-démographie

1.Genre *

Femme

Homme

2.Genre du (de la) conjoint(e) *

Femme

Homme

3.Âge (ex : 23) *

4.Âge du (de la) conjoint(e) *

5.Situation familiale*

Célibataire

En couple

Marié

Séparé/divorcé

6.Lieu de vie *

Rural

Urbain

7.Nationalité *

Belge

Français

Italien

8. Dans quelle région habitez-vous ? *

- Région wallonne
- Région flamande
- Région de Bruxelles-Capitale

9. Plus haut diplôme obtenu *

- Primaire
- Secondaire inférieur
- Secondaire supérieur
- Bachelier
- Master
-

10. Plus haut diplôme du (de la) conjoint(e) *

- Primaire
- Secondaire inférieur
- Secondaire supérieur
- Bachelier
- Master
-

11. Depuis combien de temps êtes-vous avec votre conjoint(e) ? *

Partie 2 : Questionnaire WAST-fr

Pour répondre à ces questions, veuillez prendre en compte les 12 derniers mois

12. En général, comment décririez-vous votre relation de couple ? *

- Avec beaucoup de tensions
- Avec quelques tensions
- Aucune tension

13. Quand il y a dispute dans votre couple, solutionnez-vous le conflit avec ... *

- Beaucoup de difficultés
- Quelques difficultés
- Aucune difficulté

14. Est-ce que parfois, après vos disputes, vous vous sentez dévalorisée ou bouleversée ? *

- Souvent
- Quelquefois
- Jamais

15. Les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou une bousculade ? *

- Souvent
- Quelquefois
- Jamais

16. Avez-vous parfois peur de ce que peut dire ou faire votre partenaire ? *

- Souvent
- Quelquefois
- Jamais

17. Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement ? *

- Souvent
- Quelquefois
- Jamais

18. Votre partenaire vous a-t-il déjà poussé à bout psychologiquement ? *

- Souvent
- Quelquefois
- Jamais

Partie 3 : Echelle de Likert

19. Pour cette question, il vous faut **comparer** la situation dans laquelle vous viviez **avant** la pandémie de Covid-19 et celle que vous **vivez depuis maintenant un an**. Suite aux différentes affirmations, vous avez la possibilité de sélectionner une des options de "Tout à fait d'accord" à "Pas du tout d'accord". *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Les violences (au sens large) ont augmenté en termes de gravité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les violences (au sens large) ont augmenté en termes de fréquence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La violence économique a augmenté (ex: vol d'argent ou limitation aux ressources financières)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La violence physique a augmenté (ex: coups, gifles, etc)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La violence verbale a augmenté (ex: insultes, cris)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La violence psychologique a augmenté (ex: dénigrement, menaces)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La violence sexuelle a augmenté (ex: attouchements, viol)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Suite à votre tentative de séparation ou à votre séparation, les violences ont augmenté (si pas de séparation ou tentative, votez pour "ni en accord, ni en désaccord")	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avant la pandémie de Covid-19, vous n'aviez jamais été confronté à la violence au sein de votre couple	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La perte de revenus suite à la pandémie a fait monter la tension au sein de la famille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La consommation d'alcool de votre conjoint(e) s'est empirée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

20.Était-ce difficile pour vous de répondre à ces différentes questions ? *

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Absolument pas

Extrêmement

Encore un tout grand merci pour votre participation. N'oubliez pas les services et numéros utiles :

- Collectif contre les violences familiales et l'exclusion -> Liège : 04/223.45.67
- Ligne d'écoute en Région Wallonne : 0800/30.030
- Télé-accueil : 107

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms

Annexe 2

INSTRUMENT DE MESURE POUR LES CAS D'ABUS CONJUGAUX ENVERS LA FEMME

1. En général, comment décririez-vous votre relation de couple?

très tendue

quelque peu tendue

aucune tension

2. Quand il y a dispute dans votre couple, solutionnez-vous le conflit avec...

beaucoup de difficulté

une certaine difficulté

aucune difficulté

3. Vos disputes vous font-elles parfois vous déprécier ou vous bouleversent-elles?

souvent

quelquefois

jamais

4. Les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou de la bousculade?

souvent

quelquefois

jamais

5. Avez-vous parfois peur de ce que peut dire ou faire votre partenaire?

souvent

quelquefois

jamais

6. Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement?

souvent

quelquefois

jamais

7. Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous émotionnellement?

souvent

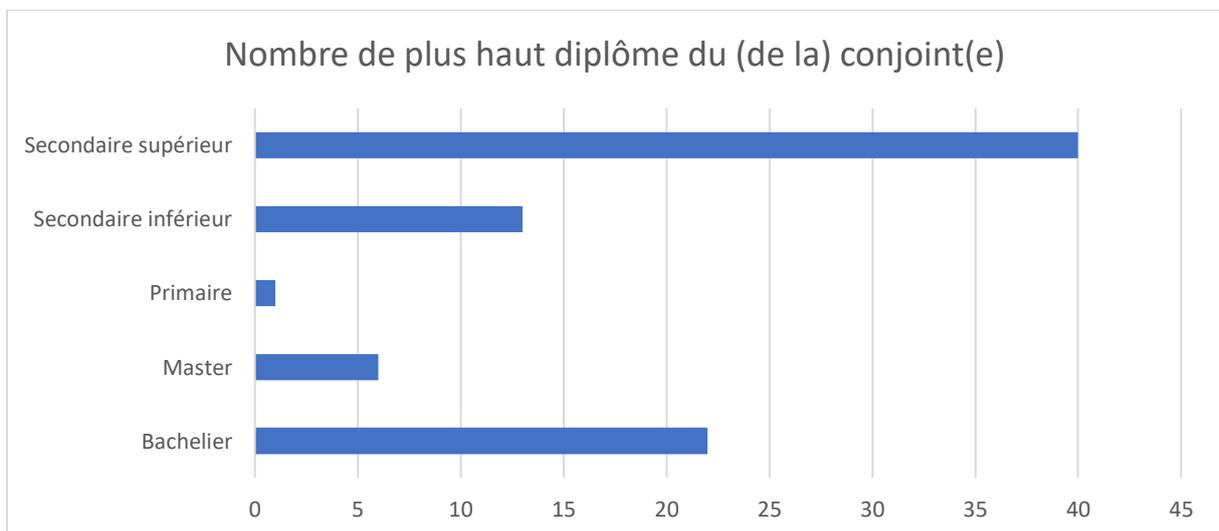
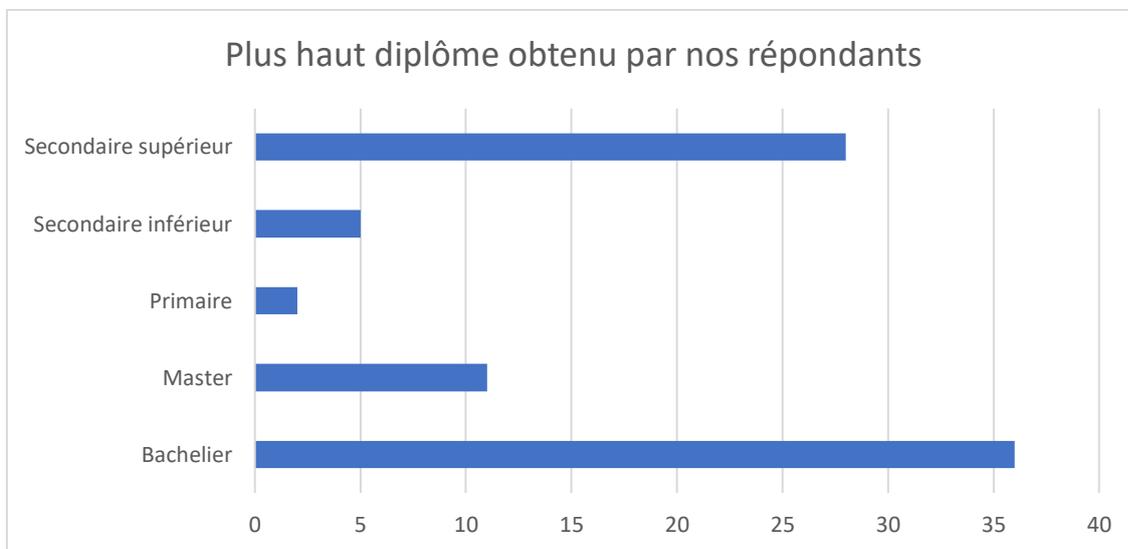
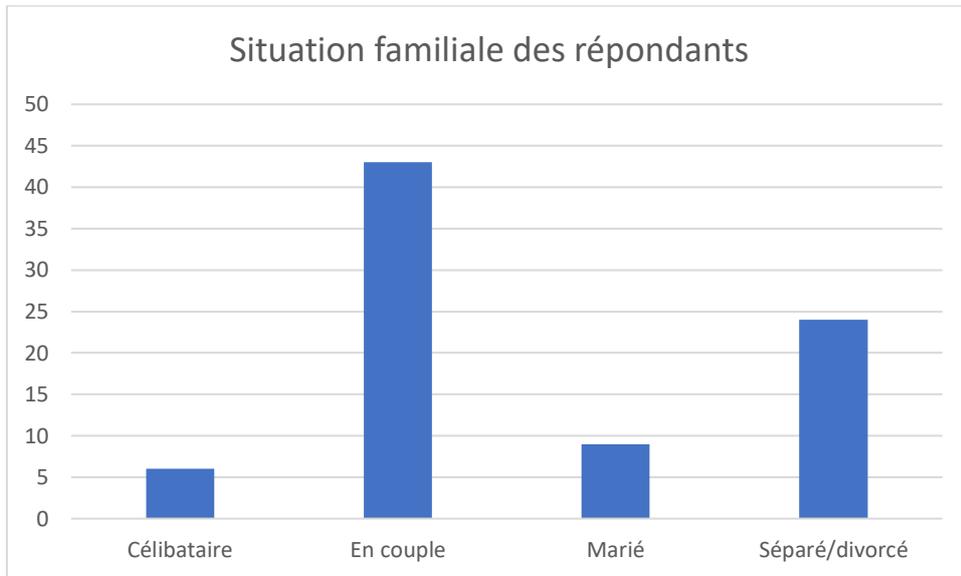
quelquefois

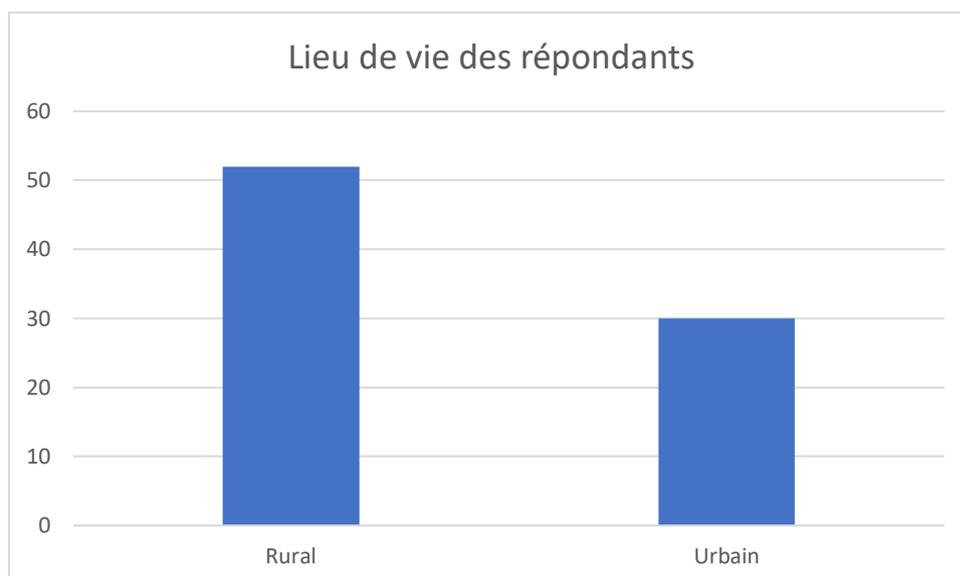
jamais

Source : Brown, J. B., Schmidt, G., Lent, B., Sas, G., & Lemelin, J. (2001). Dépistage de la violence faite aux femmes. Epreuves de validation et de fiabilité d'un instrument de mesure français. *Canadian family physician*, 47, 988–995

Annexe 3

Graphiques de la partie socio-démographique :





Statistiques descriptives du WAST-fr :

Frequencies for En général, comment décririez-vous votre relation de couple ?

En général, comment décririez-vous votre relation de couple ?	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Aucune tension	8	9.756	9.756	9.756
Avec beaucoup de tensions	34	41.463	41.463	51.220
Avec quelques tensions	40	48.780	48.780	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Quand il y a dispute dans votre couple, solutionnez-vous le conflit avec ...

Quand il y a dispute dans votre couple, solutionnez-vous le conflit avec ...	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Aucune difficulté	15	18.293	18.293	18.293
Beaucoup de difficultés	37	45.122	45.122	63.415
Quelques difficultés	30	36.585	36.585	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Est-ce que parfois, après vos disputes, vous vous sentez dévalorisée ou bouleversée ?

Est-ce que parfois, après vos disputes, vous vous sentez dévalorisée ou bouleversée ?	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	10	12.195	12.195	12.195
Quelquefois	27	32.927	32.927	45.122
Souvent	45	54.878	54.878	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou une bousculade ?

Les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou une bousculade ?	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	38	46.341	46.341	46.341
Quelquefois	30	36.585	36.585	82.927
Souvent	14	17.073	17.073	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Avez-vous parfois peur de ce que peut dire ou faire votre partenaire ?

Avez-vous parfois peur de ce que peut dire ou faire votre partenaire ?	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	18	21.951	21.951	21.951
Quelquefois	24	29.268	29.268	51.220
Souvent	40	48.780	48.780	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement ?

Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement ?	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	46	56.098	56.098	56.098
Quelquefois	28	34.146	34.146	90.244
Souvent	8	9.756	9.756	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Votre partenaire vous a-t-il déjà poussée à bout psychologiquement ?

Votre partenaire vous a-t-il déjà poussée à bout psychologiquement ?	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	13	15.854	15.854	15.854
Quelquefois	21	25.610	25.610	41.463
Souvent	48	58.537	58.537	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Annexe 4

Descriptive Statistics

Âge des répondants	
Valid	82
Missing	0
Mean	32.317
Std. Deviation	9.970
Minimum	18.000
Maximum	58.000

Descriptive Statistics

Âge du (de la) conjoint(e)	
Valid	82
Missing	0
Mean	34.671
Std. Deviation	10.635
Minimum	19.000
Maximum	64.000

Annexe 5

Frequencies for Situation familiale

Situation familiale	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Célibataire	6	7.317	7.317	7.317
En couple	43	52.439	52.439	59.756
Marié	9	10.976	10.976	70.732
Séparé/divorcé	24	29.268	29.268	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Annexe 6

Frequencies for Plus haut diplôme du (de la) conjoint(e)

Plus haut diplôme du (de la) conjoint(e)	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Bachelier	22	26.829	26.829	26.829
Master	6	7.317	7.317	34.146
Primaire	1	1.220	1.220	35.366
Secondaire inférieur	13	15.854	15.854	51.220
Secondaire supérieur	40	48.780	48.780	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Annexe 7

Frequentist Scale Reliability Statistics

Estimate	Cronbach's α
Point estimate	0.871
95% CI lower bound	0.823
95% CI upper bound	0.909

Annexe 8

Frequencies for Les violences (au sens large) ont augmenté en termes de gravité

Les violences (au sens large) ont augmenté en termes de gravit.	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	9	10.976	10.976	10.976
Pas du tout d'accord	12	14.634	14.634	25.610
Plutôt d'accord	34	41.463	41.463	67.073
Plutôt pas d'accord	6	7.317	7.317	74.390
Tout à fait d'accord	21	25.610	25.610	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Les violences (au sens large) ont augmenté en termes de fréquence

Les violences (au sens large) ont augmenté en termes de fréquence	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	7	8.537	8.537	8.537
Pas du tout d'accord	9	10.976	10.976	19.512
Plutôt d'accord	32	39.024	39.024	58.537
Plutôt pas d'accord	8	9.756	9.756	68.293
Tout à fait d'accord	26	31.707	31.707	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for La violence économique a augmenté

La violence économique a augmenté	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	24	29.268	29.268	29.268
Pas du tout d'accord	24	29.268	29.268	58.537
Plutôt d'accord	23	28.049	28.049	86.585
Plutôt pas d'accord	5	6.098	6.098	92.683
Tout à fait d'accord	6	7.317	7.317	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for La violence physique a augmenté

La violence physique a augmenté	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	18	21.951	21.951	21.951
Pas du tout d'accord	26	31.707	31.707	53.659
Plutôt d'accord	16	19.512	19.512	73.171
Plutôt pas d'accord	8	9.756	9.756	82.927
Tout à fait d'accord	14	17.073	17.073	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for La violence verbale a augmenté

La violence verbale a augmenté	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	11	13.415	13.415	13.415
Pas du tout d'accord	9	10.976	10.976	24.390
Plutôt d'accord	21	25.610	25.610	50.000
Plutôt pas d'accord	6	7.317	7.317	57.317
Tout à fait d'accord	35	42.683	42.683	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for La violence psychologique a augmenté

La violence psychologique a augmenté	Frequency Percent		Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	13	15.854	15.854	15.854
Pas du tout d'accord	8	9.756	9.756	25.610
Plutôt d'accord	29	35.366	35.366	60.976
Plutôt pas d'accord	1	1.220	1.220	62.195
Tout à fait d'accord	31	37.805	37.805	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for La violence sexuelle a augmenté

La violence sexuelle a augmenté	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	21	25.610	25.610	25.610
Pas du tout d'accord	34	41.463	41.463	67.073
Plutôt d'accord	9	10.976	10.976	78.049
Plutôt pas d'accord	7	8.537	8.537	86.585
Tout à fait d'accord	11	13.415	13.415	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Suite à votre tentative de séparation ou à votre séparation, les violences ont augmenté (si pas de séparation ou tentative, votez pour "ni en accord, ni en désaccord")

Suite à votre tentative de séparation ou à votre séparation, les violences ont augmenté (si pas de séparation ou tentative, votez pour "ni en accord, ni en désaccord")	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	42	51.220	51.220	51.220
Pas du tout d'accord	5	6.098	6.098	57.317
Plutôt d'accord	20	24.390	24.390	81.707
Plutôt pas d'accord	1	1.220	1.220	82.927
Tout à fait d'accord	14	17.073	17.073	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for Avant la pandémie de Covid-19, vous n'aviez jamais été confronté à la violence au sein de votre couple

Avant la pandémie de Covid-19, vous n'aviez jamais été confronté à la violence au sein de votre couple	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	11	13.415	13.415	13.415
Pas du tout d'accord	42	51.220	51.220	64.634
Plutôt d'accord	4	4.878	4.878	69.512
Plutôt pas d'accord	14	17.073	17.073	86.585
Tout à fait d'accord	11	13.415	13.415	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for La perte de revenus suite à la pandémie a fait monter la tension au sein de la famille

La perte de revenus suite à la pandémie a fait monter la tension au sein de la famille	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	24	29.268	29.268	29.268
Pas du tout d'accord	28	34.146	34.146	63.415
Plutôt d'accord	12	14.634	14.634	78.049
Plutôt pas d'accord	6	7.317	7.317	85.366
Tout à fait d'accord	12	14.634	14.634	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		

Frequencies for La consommation d'alcool de votre conjoint(e) s'est empirée

La consommation d'alcool de votre conjoint(e) s'est empirée	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Ni en accord ni en désaccord	17	20.732	20.732	20.732
Pas du tout d'accord	28	34.146	34.146	54.878
Plutôt d'accord	21	25.610	25.610	80.488
Plutôt pas d'accord	6	7.317	7.317	87.805
Tout à fait d'accord	10	12.195	12.195	100.000
Missing	0	0.000		
Total	82	100.000		